



Mairie de Melleran

10 Route de Chef-Boutonne

79190 MELLERAN

☎ : 05.49.29.83.07

✉ : 05.49.29.61.52

Mail : mairie-melleran@paysmellois.org

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 Août

L'an deux mil vingt,

Le 7 Septembre 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence M. DELAIRE François, le Maire

PRESENTS : AIRVAULT Jean-Luc, DELAIRE François, GIRARD Philippe, GUIGNARD Laurent, LAFFOND Stéphanie, MERCIER Sébastien, MILLET Céline, RAFFIER Marc, SALMON Jean-Guy, TALON Corinne, DOUTEAU Ph

REPRESENTÉS : RAYNAUD Audrey (par GIRARD Philippe)

EXCUSÉS : BROUSSARD Elisabeth, SICOT Yaël, VIDAULT Wilfried,

ABSENTS :

SECRÉTAIRE : MERCIER Sébastien

Objet : Validation des PV du 10 Juillet 2020.

Le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 10 Juillet 2020.

Objet : Renouvellement Contrat IRIS

Le contrat IRIS est un contrat pour l'entretien de l'éclairage public. Le forfait entretien, maintenance et urgence / dépannage s'élève à 2 625€ HT par an, pour un engagement de 4 ans soit un total de 10 499.98€ HT.

Le conseil est favorable pour renouveler le contrat IRIS et mandate le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Objet : Désignation d'un représentant à la CLECT (*Commission Locale des Transferts de Charges*) de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

La CLETC a été créée par la communauté de communes Mellois en Poitou. La commune de Melleran doit désigner un représentant : M. MERCIER Sébastien est désigné pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Objet : Désignation d'un représentant à la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Le conseil municipal propose le nom de M. MERCIER Sébastien pour siéger au sein de la commission Intercommunale des Impôts Directs.

Objet : Fonds de soutien communautaire aux entreprises

La communauté de communes a engagé une enveloppe de 500 000 € pour la mise en place d'un fonds de soutien aux entreprises. Il est proposé que toutes les communes de l'intercommunalité puissent abonder ce fonds au travers de fonds de concours soit 5 170€ pour Melleran, cette somme sera versée en deux temps, 50% en 2020 (2 585€) et l'autre moitié en 2021 après une nouvelle délibération qui s'appuiera sur les besoins, conditions, demandes et résultats obtenus par cette action commune.

Objet : Subvention Conseil Départemental « 1000 Chantiers pour les Deux-Sèvres »

Le conseil départemental a voté un plan de relance pour soutenir les acteurs économiques, associatifs et de la solidarité suite à la crise sanitaire. Ce plan de relance s'intitule « 1000 chantiers pour les Deux-Sèvres », il permet aux communes de moins de 1500 habitants de déposer 3 projets maximum et le conseil départemental subventionne à hauteur de 50% de la dépense HT plafonnée à 10 000€ HT soit 5 000€ par projet. Les travaux doivent être réalisés en 2020.

M. le Maire propose au conseil 2 projets :

-La toiture de l'ancienne cantine

Le conseil retient le devis de l'entreprise EIRL LEGRAND à hauteur de 11 605.80€ HT soit 13 926.96€ TTC

-La toiture de la grange, l'abri tracteur cantonnier

Le conseil retient le devis de l'entreprise EIRL LEGRAND à hauteur de 10 152.20€ HT soit 12 182.64€ TTC

Objet : Devis lamier 4 scies de 650mm

Il a été demandé un devis auprès des établissements GONNIN de Sauzé-Vaussais pour équiper le lamier avec 4 scies de 650mm qui s'élève à 1 064€ HT.

Le conseil est favorable et valide cette dépense.

Objet : Locations salles communales et prêt du matériel communal : information et prix

Dans le contexte actuel avant toutes locations de salles communales, les organisateurs doivent compléter et signer un imprimé détaillant la manifestation et les informant des mesures sanitaires à respecter.

D'autre part, suite à une demande de location de salle associative en lien avec une prestation de notre association le chat qui pêche, après délibération, le conseil municipal consent à louer la salle associative, se substituant à la location de la salle des fêtes, pour permettre au café associatif le chat qui pêche de rendre sa prestation possible.

Le montant est fixé pour les gens de la commune et les extérieurs que ce soit particulier ou entreprise à un montant de 120 €.

Le conseil municipal précise le prêt de matériel communal (tables et bancs) est destiné aux gens de la commune et que le prêt est possible entre les communes.

Objet : Création de poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe

Suite au départ de M. MASSIAS Franck-Noël Il y a lieu d'ouvrir le poste d'adjoint technique Territorial de 2^{ème} classe pour le recrutement d'un agent.

Le conseil est favorable.

Objet : Dossier Aide Sociale

Un dossier d'aide sociale a été reçu en mairie pour une demande d'aide pour le financement d'une facture d'électricité. Cette demande s'élève à 150€ pour la commune et d'autres organismes sont sollicités pour apporter une aide

Le conseil accorde cette aide qui sera versée à SEOLIS.

Objet : Informations agents communaux

M. le Maire informe que M. VAUZELLE Mickaël a été recruté en intérim en tant qu'adjoint technique jusqu'au 31 octobre 2020 et que Mme ROUSSELOT Claudine a remplacé Mme BINEAU Nicole pendant son arrêt, et que son contrat intérim se termine le 31 octobre 2020. Le conseil est favorable pour prolonger l'intérim de Mme ROUSSELOT Claudine jusqu'à fin 2020.

Au 1^{er} Novembre il y aura recrutement d'un agent technique.

Objet : Avis enquête publique SAGE du Bassin du Clain

Un arrêté d'enquête publique concernant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin du Clain a été affiché le 17 Août pour une durée d'un mois et le conseil est appelé à se prononcer sur ce projet.

Le conseil décide de ne pas se prononcer car il manque d'information.

Questions diverses.

Après avoir évoqué plusieurs sujets le conseil décide de constituer les sous commissions suivantes :

Bâtiment salle des fêtes : SALMON Jean-Guy, GIRARD Philippe, RAFFIER Marc, MELLET Céline

Aménagement aire de jeux et espace adolescent : GIRARD Philippe, RAFFIER Marc, MILLET Céline, LAFFOND Stéphanie, RAYNAUD Audrey

Fleurissement : AIRVAULT Jean-Luc, TALLON Corinne, LAFFOND Stéphanie,

Voirie : GUIGNARD Laurent, DOUTEAU Philippe MILLET Céline, TALLON Corinne

Communication TALON Corinne, MILLET Céline, LAFFOND Stéphanie, RAFFIER Marc,

Pass'loisirs 2020-2021

Le conseil renouvelle l'opération Pass'loisirs : attribution de 20€ par enfant de 3 à 18 ans pour une activité sportive ou culturelle et pour les voyages scolaires.

Cimetière :

La mise à jour des plans est prévue afin d'intégrer les cave-urnes et la nouvelle règle des entre-tombes

Le Maire,